

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Emmanuel Bourdieu, *Savoir faire : contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris : Seuil, 1998, 279 p.

par Jean-Philippe Uzel

*Horizons philosophiques*, vol. 10, n° 1, 1999, p. 171-172.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/801118ar>

DOI: 10.7202/801118ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

**Emmanuel Bourdieu, *Savoir faire : contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris : Seuil, 1998, 279 p.**

En signant son premier essai, Emmanuel Bourdieu s'est fixé un objectif ambitieux : renouveler la théorie de l'action à partir de la notion pragmatiste de disposition. «Avoir une disposition, explique-t-il dès les premières lignes, c'est être enclin à agir régulièrement de telle ou telle manière, dans telles ou telles circonstances» (p. 8). L'ouvrage, dès lors, va s'articuler en deux temps : il va s'agir tout d'abord de «réhabiliter» le dispositionnalisme à le dégageant des idées préconçues auxquelles le réduisent régulièrement les sciences humaines. Dans un second temps, l'auteur va s'attaquer au substantialisme des théories du comportement (le psychologisme, le sociologisme, le contractualisme, etc.) et aux dichotomies conceptuelles qui les fondent.

Le pragmatisme n'a pas bonne presse dans la philosophie continentale. Sa réception, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, a été accompagnée d'une certaine condescendance. On lui a reproché son utilitarisme, son aspect acritique et son antirationalisme. On se souvient des propos assassins de Heidegger affirmant que le pragmatisme restait extérieur au destin métaphysique de l'Occident. Emmanuel Bourdieu montre que ce dédain s'applique tout particulièrement à la notion de disposition, dont on s'est plu à souligner le flou et l'aspect très peu philosophique. Contre ces préjugés, l'auteur expose toute la complexité conceptuelle du dispositionnalisme et contre-attaque en s'en prenant aux *a priori* substantialistes des théories traditionnelles du comportement. Il va tout d'abord démontrer, à partir d'une analyse sémantique des énoncés dispositionnels, que les dispositions sont des lois normatives qui déterminent nos comportements, en un mot ce sont des «savoir-faire» qui nous permettent d'agir. Ces lois sont d'ailleurs «purement normatives» : si elles nous permettent de régler notre conduite et de distinguer ce qu'il faut faire de ce qu'il ne faut pas faire, leur description reste toujours vague et indéterminée. Comme l'a souligné Wittgenstein dans ses *Recherches philosophiques*, ce n'est pas parce que les joueurs savent jouer le jeu qu'ils peuvent en expliciter les règles. En ce sens Bourdieu s'attache à démontrer que ce n'est pas la théorie dispositionnelle qui est floue et incertaine — un des points sur lequel ses critiques la prennent le plus souvent à partie — mais que c'est le comportement humain qui s'accompagne toujours d'une part d'indétermination.

Les passages les plus stimulants de l'ouvrage sont ceux où Bourdieu montre, à l'aide de Peirce, que l'abduction (ou «inférence hypothétique») joue un rôle de premier plan dans l'acquisition, mais aussi dans la connaissance, des lois dispositionnelles. C'est à partir des échecs et des réussites de nos expériences passées que nous produisons nos propres lois de comportement — de même nous reconnaissons les dispositions d'autrui en émettant des hypothèses à partir de la façon dont les gens s'habillent, dont ils parlent, etc. Bien sûr ces lois, qui sont prises dans un processus constant d'autocorrection, ne sont pas le seul fait de l'individu : celui-ci se positionne toujours en fonction de lois de comportement préétablies, il en

reproduit certaines et en modifie d'autres en fonction de sa propre expérience. C'est un des principaux bénéfices du pragmatisme que de rompre avec le cartésianisme et sa conception idéaliste du doute radical. L'individu, comme l'a souligné à maintes reprises Peirce, pense et agit dans et par la communauté. Toutes les conceptions qui détachent l'expérience individuelle du fond collectif qui la structure, ne sont, selon le philosophe américain, que mensonges : «Individualism and falsity are one and the same (...) one man's experience is nothing, if it stands alone» (collected papers 5.402 n.2). Bourdieu renchérit en affirmant que «l'individualisme méthodologique», derrière lequel se cache un «individualisme ontologique» (qui affirme en substance que la société n'existe pas et que seul l'individu est une entité réelle), est la figure par excellence du fondationnalisme (p. 81).

Les sciences humaines, qui dans leur très grande majorité n'ont pas encore surmonté cette dichotomie entre l'individuel et le collectif, refusent le modèle abductif d'acquisition de l'apprentissage pour se contenter d'une approche déductive (intellectualisme) ou inductive (matérialisme) du comportement. D'un côté on affirme que l'agent examine et interprète de façon totalement libre la loi qui va lui permettre d'agir, de l'autre que l'individu reproduit à l'identique, et sans aucune médiation, les modèles de comportement sociaux. Ces différents types de réduction de l'action poussent ces théories à rejeter sans plus de considération la théorie pragmatiste du comportement. Ce réflexe antidispositionnaliste vient du fait, comme le montre bien Bourdieu, que ces dernières sont encore largement fondationnalistes : elles s'organisent autour de certaines dichotomies conceptuelles (mental/physique, spontané/mécanique...) qui prétendent rendre compte de la totalité de l'action mais qui en donnent en fait une image simplificatrice et réductrice.

En conclusion, *Savoir Faire* peut être vu comme une nouvelle pierre dans le jardin du substantialisme. Son approche, qui croise habilement la philosophie analytique de Wittgenstein et le pragmatisme de Peirce, offre une contribution importante à la théorie de l'action. Les derniers chapitres de l'ouvrage consacrés aux «extensions du dispositionnalisme» qui convoquent, entre autres, Mauss, Malinowski et Goffman, laissent entrevoir toutes les conséquences de cette théorie dispositionnelle dans le champ des sciences sociales, tout particulièrement par rapport à la notion de croyance. Si la division de l'ouvrage aurait gagné, nous semble-t-il, à être plus marquée (le lecteur est ballotté entre la définition de la théorie dispositionnelle, les critiques qui lui sont adressées par les sciences humaines et les *a priori* substantialistes qu'elle remet en cause), ce premier essai impressionne par la rigueur de sa démarche et permet, d'ores et déjà, d'envisager une suite prometteuse.

Jean-Philippe Uzel  
Département d'histoire de l'art,  
Université du Québec à Montréal